



Teneur des débats lors du Conseil Municipal du 17 juin 2024

Date de la convocation : 10 juin 2024

Participent à la séance : Joseph LEHERICY, Charlie PETETOT, Ophélie BRACHET, Gérard BROUDIC, Sylvain DESBOUDARD, Alexandre MAUME, Fabien FLACON, Sandrine DURBIN

Lionel JONCOUR, excusé, a donné son pouvoir à Sandrine Stéphanie FAURE- LAGORCE est excusée.

Avant le début de la séance du Conseil Municipal, Monsieur le Maire explique qu'un point va être ajouté à l'ordre du jour. Il s'agit de l'achat d'une parcelle pour réaliser un assainissement.

1. Avancement de M. BONNEFOND et de Mme PETETOT

Le Maire annonce que depuis le 1^{er} janvier 2024, une revalorisation indiciaire de 5 points a eu lieu.

Il explique que le Conseil Municipal doit voter la proposition d'avancement d'échelon de Mme PETETOT et de M. BONNEFOND, agents techniques territoriaux.

Le Conseil Municipal après discussion procède au vote.

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

2. Délibération salle des fêtes (Tarifs et conditions)

Le Maire explique que le contrat et les tarifs de la location de la salle polyvalente doivent être modifiés.

Après discussion, le Conseil Municipal désigne Fabien FLACON et Joseph LEHERICY pour réviser le contrat et prend la décision de discuter des tarifs et de la révision effectuée lors d'un prochain Conseil Municipal.

Le vote est donc reporté.

3. Plan de financement : DETR et Fonds Vert fusionnés.

Le 1^{er} Adjoint expose que le Fonds Vert ne couvrira pas la somme nécessaire pour faire les travaux du logement communal.

La Mairie doit donc de monter un dossier de DETR, en complément de la demande de subvention Fonds Vert.

Pour financer les 75 746 € HT demandés, 40 % le seront en DETR et 40 % le seront par le Fonds Verts.

Le Conseil Municipal après discussion procède au vote.

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

4. Vente d'une parcelle pour réaliser un assainissement.

Le Maire présente la demande faite par Madame Agnès Sylvestre d'acheter, à la commune, un morceau de chemin qui jouxte ses parcelles afin d'y installer un mode d'assainissement aux normes.

La surface de la parcelle souhaitée est d'environ 15 m².

Le Conseil Municipal après discussion procède au vote.

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Questions et propositions diverses :

- ***Elections législatives***

Le Conseil Municipal organise les bureaux de vote des 30 juin et 7 juillet 2024 (Voir Document complété)

- ***Location de la salle des fêtes à Anne BARTEAU et au Club des Amis de Saint-Moreil (Veille des élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024)***

Les élections législatives entraînent des modifications de location de la salle des fêtes.

Mme Barreau et le Club des Amis de Saint-Moreil souhaitent louer la salle polyvalente toute ou partie les samedis, veilles des élections.

Le Conseil Municipal propose les tarifs de location suivants :

- Club des Amis de Saint-Moreil : 30 €

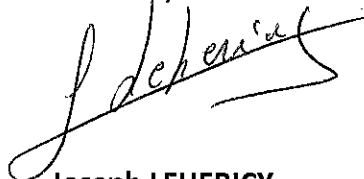
- Anne Barreau : 60 € (Location de la cuisine et de la cantine)

La secrétaire de séance,



Sandrine DURBIN

Le Maire,



Joseph LEHERICY